



Arrondissement de  
Brignoles  
MAIRIE DE BARJOLS

**PROCES-VERBAL**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mercredi 24 avril 2024**

Date de convocation : 19/04/2024

Nombre de conseillers : 23

Présents : 20

Nombre de votants : 23

Début : 18h33

Fin : 21h11

Cathy VENTURINO-GABELLE	Céline PETIT	Alain VAURY
Stéphanie GOUDAL-ORIONE	Jacques CUCCHI	Michèle ARNAUD
Philippe MOACHON	<del>Nathalie VICENS</del> Pvr à Z MODAI	Daniel VIRGIL
Zakia MODAI	Michel SENECHAL	David GALLIARI
<del>Monique ANANOU</del> Pvr S GOUDAL ORIONE	Cyrille OKKADJIAN	Véronique CAUSSE
David GORTHCINSKY	Myriam GARSON JAINES	Jean Marc JOUANNET
François VOLPI	<del>Mireille COSTE</del> Pvr F VOLPI	Céline PACCHINI
Brigitte LAURENT	Thierry JOURDHEUIL	

Secrétaires de séance : C PACCHINI et M SENECHAL

### Ordre du jour

#### Secrétariat Général

1. Approbation du procès-verbal du 27 mars 2024  
*Monsieur Volpi revient sur la rédaction du procès-verbal, outil démocratique. Il considère qu'il est lapidaire, incomplet, qu'il ne relate ni l'ensemble des débats, ni les questions orales. De plus, hors analyse de la question, il revient sur la présence du directeur de la collectivité en conseil municipal.*  
*Mme le maire répond que le PV est réalisé dans le respect des lois et celui de concitoyen qui souhaite avoir l'essence même des débats sur les décisions prises pour la gestion des affaires de la commune. La retranscription intégrale de 16 pages n'est pas forcément gage d'une bonne compréhension des débats.*  
**Vote Pour : 18    Abstention : 0    Contre : 5 (F VOLPI + 1Pvr, C PACCHINI, B LAURENT, T JOURD'HEUIL)**
2. Election du secrétaire de séance  
Candidature de C PACCHINI : 1 contre (C PETIT)  
Candidature de M SENECHAL : 4 abstentions (F VOLPI + 1Pvr, C PACCHINI, B LAURENT)  
Deux secrétaires de séance sont donc élus dans le cadre de ce conseil
3. Transfert du bail emphytéotique de PHAR 83 vers l'ESSOR  
*L'association PHAR 83 gère des établissements et des services destinés à l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement, l'éducation, l'insertion professionnelle et le soin des personnes en situation de handicap, en difficulté sociale ou vulnérables. Pour son développement, elle a décidé de quitter la commune et le centre Oriane pour un lieu en cours d'agrandissement sur la commune de Tavernes. L'association ESSOR offre un soutien et une assistance aux familles en accompagnant les enfants et les adolescents atteints de déficiences intellectuelles, motrices ou auditives et en favorisant leur inclusion scolaire et leur autonomie. Pour le regroupement de ces activités, l'association souhaite quitter ses locaux actuels sur Barjols (délibération du 21 février 2024) et Châteaouvert pour une structure d'accueil plus grande. Dans ce cadre, il est proposé de réaliser le transfert du bail emphytéotique de PHAR83 vers l'ESSOR.*

Mme PACCHINI s'interroge sur les actions de la commune qui a subi plusieurs fermetures de structures de soins dont la maison de retraite. Elle indique qu'il est important de garder une réponse locale et que pendant la campagne sa liste a milité pour cela.

Mme le maire indique qu'elle n'a pas attendu avril 2024 pour tout faire afin de garder les services de santé sur la commune. Concernant l'Ephad, la décision était prise avant l'élection de 2020, ce qui ne nous a pas empêchés de faire tout notre possible auprès de l'ARS pour garder cette structure le plus possible soit novembre 2021. Quant aux autres établissements, le territoire ne perd pas de capacité et au contraire va se renforcer sur ce domaine sanitaire dans les mois à venir. D'ailleurs, la présente délibération est prise en ce sens.

**Vote Pour : 18 Abstention : 5 (F VOLPI + 1Pvr, C PACCHINI, B LAURENT, T JOURD'HEUIL) Contre : 0**

## **Finances**

### **4. Budget primitif – Commune 2024**

En préambule à la présentation du budget, Mme le maire précise que les membres de l'opposition siégeant à la commission Finances ne se sont pas déplacés lors des deux dernières concernant les budgets 2023 et le budget primitif 2024. Nonobstant, afin que le groupe de l'opposition soit informé malgré leurs absences aux réunions précédentes et pour la bonne marche démocratique de la commune, une réunion de présentation spécifique de deux heures en compagnie de Mme le maire, une adjointe et la responsable finance avec Mme Laurent et M Volpi a été organisée la veille du conseil.

Présentation du budget de la commune :

Dépenses de fonctionnement votées	<b>4 776 382,35 €</b>
Recettes de fonctionnement votées	4 168 283,00 €
Résultat d'exploitation reporté (R002)	608 099,35 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>4 776 382,35 €</b>
Dépenses d'Investissement votées	2 400 724,44 €
Restes à réaliser Dépenses Investissement	1 831 403,48 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	43 379,51 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>4 275 507,43 €</b>
Recettes d'Investissement votées	2 507 109,07 €
Restes à réaliser en recettes d'Invest.	1 768 398,36 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>4 275 507,43 €</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>9 051 889,78 €</b>
<b>Total Recettes</b>	<b>9 051 889,78 €</b>

**Vote Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 5 (F VOLPI + 1Pvr, C PACCHINI, B LAURENT, T JOURD'HEUIL)**

### **5. Budget primitif – Eau 2024**

Présentation du budget de l'eau

Dépenses de fonctionnement votées	<b>887 421,55 €</b>
Recettes de fonctionnement votées	492 662,81 €
Résultat d'exploitation reporté (R002)	394 758,74 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>887 421,55 €</b>
Dépenses d'Investissement votées	291 446,23 €
Restes à réaliser Dépenses Investissement	56 347,25 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	93 058,17 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>440 851,65 €</b>
Recettes d'Investissement votées	341 963,65 €
Restes à réaliser en recettes d'Invest.	98 888,00 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>440 851,65 €</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 328 273,20 €</b>
<b>Total Recettes</b>	<b>1 328 273,20 €</b>

**Vote Pour : 18 Abstention : 5 (F VOLPI + 1Pvr, C PACCHINI, B LAURENT, T JOURD'HEUIL) Contre : 0**

6. Budget primitif – Assainissement 2024

*Présentation du budget de l'assainissement*

Dépenses de fonctionnement votées	633 625,26 €
Recettes de fonctionnement votées	406 227,37 €
Résultat d'exploitation reporté (R002)	227 397,89 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>633 625,26 €</b>
Dépenses d'Investissement votées	221 579,43 €
Restes à réaliser Dépenses Investissement	31 902,61 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	70 399,89 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>323 881,93 €</b>
Recettes d'Investissement votées	293 396,93 €
Restes à réaliser en recettes d'Invest.	30 485,00 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>323 881,93 €</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>957 507,19 €</b>
<b>Total Recettes</b>	<b>957 507,19 €</b>

**Vote Pour : 18      Abstention : 5 (F VOLPI + 1Pvr, C PACCHINI, B LAURENT, T JOURD'HEUIL)      Contre : 0**

7. Fixation des trois taxes – Exercice 2024

*Comme les années précédentes et suivant ses engagements, la majorité n'augmentera pas le taux d'imposition de la commune*

INTITULES	TAUX
Taxe foncière bâtie (TFB)	41.01%
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	104.81%
Taxe d'habitation (TH)	14.32%

**Vote Pour : 18      Abstention : 5 (F VOLPI + 1Pvr, C PACCHINI, B LAURENT, T JOURD'HEUIL)      Contre : 0**

**Police municipale**

8. Convention fourrière

*Le prestataire précédent ayant cessé son activité, nous devons réaliser une nouvelle convention avec la société EXCELLIUM ;*

**Vote Pour : 18      Abstention : 5 (F VOLPI + 1Pvr, C PACCHINI, B LAURENT, T JOURD'HEUIL)      Contre : 0**

**Urbanisme**

9. Acquisition de parcelle au profit de la commune – Parcelle A 1312 – superficie : 1022 m<sup>2</sup> - périmètre de la source – Zone N - prix révisé : 820€



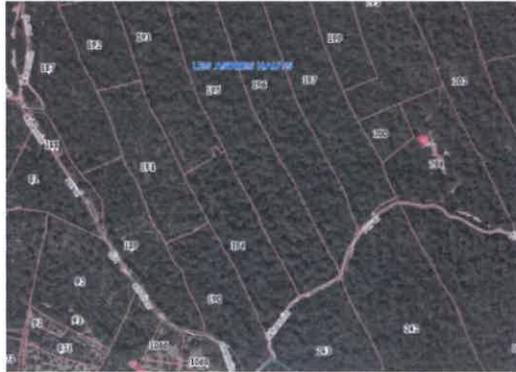
**Vote Pour : 23      Abstention : 0      Contre : 0**

10. Acquisition de parcelle au profit de la commune – Parcelle B 465-466 – superficie : 2025 m<sup>2</sup> - espace Crouchet en bordure de rivière – Zone N Nco – prix : 35 710 €



Vote Pour : 23 Abstention : 0 Contre : 0

11. Acquisition de parcelle au profit de la commune – Parcelle A 197-200– superficie : 1.78 hectares - périmètre de la source – Zone N - prix : 14 155 €



Vote Pour : 23 Abstention : 0 Contre : 0

### Associations

12. Renouvellement de l'adhésion au GIP café culture

*Suite à la réussite de l'année dernière et au grand nombre de manifestations qui ont pu se mettre en place, il est proposé de renouveler l'adhésion au GIP pour 2024.*

*M VOLPI indique que les conditions ont changé et les associations, entre autres, peuvent rentrer dans ce dispositif. Il demande ce qui est prévu sur Barjols.*

*Mme le maire répond que cela se fera comme l'année précédente en mettant de l'équité pour une meilleure répartition des demandes.*

Vote Pour : 23 Abstention : 0 Contre : 0

SIGNATURES DES SECRETAIRES DE SEANCE :

SIGNATURE DE MADAME LE MAIRE :

A handwritten signature in black ink over a blue circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE de BARJOLS' and the number '83700'. The signature is written in a cursive style.

CELINE PACCHINI

MICHEL SENECHAL

CATHY VENTURINO-GABELLE

Two handwritten signatures in black ink. The first signature is for Celine Pacchini and the second is for Michel Senéchal. Both are written in a cursive style.